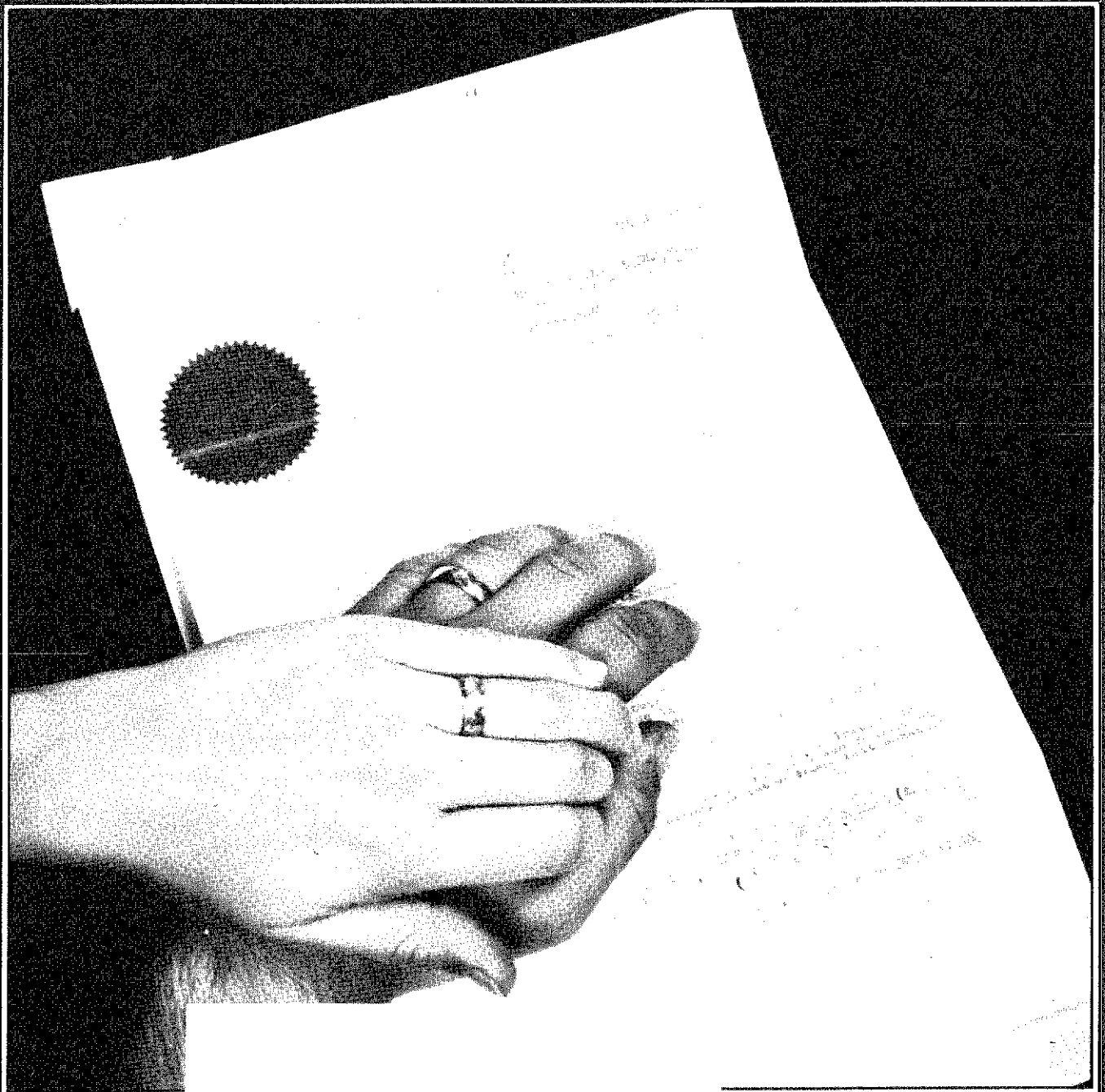


femmes d'ici

JANVIER 1983 VOL. 17 no 5



Sommaire

ÉQUIPE DE RÉDACTION

rédaCTRice en chef
Louise P.-Pilon
rédaCTRICES
Eliane Pelletier
Thérèse Nadeau
Françoise Lehouillier
Lucille Bellemare
secrétaire-coordonnatrice
Huguette Dalpé

COLLABORATRICES

Luce Ranger-Poisson
Marie-Paule Gouin
Annette Verge
Lise Girard-Leduc
Simone Coulombe
Lise Houle
Madeleine Bienvenue
Nicole Morin-Marier
Jeannine R.-Bouvet

photos

Marcel Tailton
Huguette Dalpé
Micheline Hinse

illustrations

Francyne Lessard

PAGE COUVERTURE

Marcel Tailton

RESPONSABLE DU TIRAGE

Lise Gratton

Abonnement
1 an (10 numéros) \$10,00

Dépôt légal
Bibliothèque nationale à Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0708-3851

Courier de deuxième classe
Enregistrement no 2771

Imprimé aux ateliers de
l'imprimerie de la Rive Sud Ltée

publication de
**l'Association Féminine d'Éducation
et d'Action Sociale**
180 est, Dorchester, Suite 200
Montréal, Québec
H2X 1N6
Tél.: 866-1813



La reproduction des articles, photos ou
illustrations publiés dans la revue est
autorisée à condition que la source soit
mentionnée.

Editorial / Luce Ranger-Poisson	3
Billet / Eliane Pelletier	4
Femme / Marie-Paule Gouin	4
Bouquin / Annette Verge	5
Courrier /	5
En vrac / Françoise Lehouillier	6
Consommation / Louise Picard-Pilon	7
Jeu / ELLine Pelletier	7
La ménopause / Louise Picard-Pilon	8
Nouvelles de l'Association / Lise Girard-Leduc	8
Les régions se racontent / Simone Coulombe	9
pour mieux se préparer aux coups durs de la vie Lise Houle	JO
le tapis lacé sur corde Madeleine Bienvenue	13
une femme de haute fidélité Annette Verge	J6
devant une mort certaine Nicole Morin-Marier	18
le recrutement et ses lendemains Jeannine R. Bouvet	19

N.D.L.R.: Les articles publiés ici n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la pensée officielle de l'Aféas.

ATTENTION!...

Depuis 1978, j'illustre pour vous des articles, des poèmes et bien d'autres textes dans la revue Femmes d'Ici. Durant toutes ces années, je me suis efforcée d'améliorer continuellement mes styles de dessins. J'ai toujours fait de mon mieux pour synthétiser le contenu des textes, soit de façon humoristique, soit plus sérieusement. J'aime beaucoup le travail que je fais chaque mois dans la revue mais vos commentaires et vos critiques m'aideraient énormément à continuer de progresser dans l'accomplissement de mon art.

Pour communiquer avec moi, vous pouvez m'écrire à:

Francyne Lessard
1180 Walton*2
Sherbrooke, J1H 1L1

Je donnerai suite à toutes lettres qui demanderont réponse.

Éditorial

L'ÉDUCATION SEXUELLE... UN QUI S'ÉTERNISE

Par Luce Ranger-Poisson



Depuis de trop nombreuses années, l'éducation à la sexualité soulève, à travers le Québec, des discussions interminables. Malheureusement, loin d'amener un consensus social, ce déferlement de mots semble engendrer un durcissement des opinions.

Rappelons que dès 1974, l'AFEAS préconisait déjà l'instauration d'un programme d'éducation à la sexualité dans nos écoles. Le congrès d'orientation de 1981 allait actualiser ces recommandations axées surtout sur le développement physique et psychologique des jeunes, sur le respect des valeurs chrétiennes et sur la place que les parents doivent occuper dans l'élaboration et la mise en place d'un tel programme.

Lorsqu'on l'analyse, à la lumière de nos positions, le programme d'éducation à la sexualité que le Ministère de l'Éducation déposait en mars 1982 rejoint la philosophie des membres AFEAS. Le concept même de la sexualité qui y est retenu dépasse la seule perspective biologique et génitale et rejoint les dimensions affectives, psychologiques, morales et religieuses. À mon sens, les valeurs sur lesquelles repose le programme font l'objet d'un vaste consensus social: respect de soi et des autres, sens des responsabilités, égalité, respect des cheminements personnels. L'intégration des notions de formation et d'information y est fort bien réussie.

Évidemment, certains réaménagements s'imposent à l'intérieur de ce programme, et l'AFEAS en fait état dans le mémoire qu'elle a déposé. Ces modifications touchent particulièrement le danger de renforcement des stéréotypes sexistes dans la compréhension des rôles homme/femme. Elles touchent aussi les voies de croissance proposées.

Comment expliquer que ce programme provoque, une fois de plus, une telle levée de boucliers, en particulier de la part des mouvements catholiques d'extrême-droite? Passant outre l'opinion de l'Assemblée des Évêques du Québec qui reconnaît la nécessité de l'éducation à la sexualité dans les écoles, laissant pour compte également un avis semblable du Comité Catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, ces mouvements d'extrême-droite contestent le principe même de l'intégration de cet enseignement au secteur scolaire.

Forts du principe que l'éducation à la sexualité est une

responsabilité familiale qui ne doit pas être déléguée à l'école, les mouvements catholiques intégristes ont la naïveté de croire qu'ils s'assurent ainsi que leurs enfants ne discuteront pas de sexualité hors du cadre familial. Ils en parlent, croyez-moi, et acquièrent bien souvent ainsi des concepts erronés et nocifs qui influenceront leur avenir tout entier. De plus, il nous faut constater que, dans malheureusement trop de cas, l'éducation sexuelle familiale consiste... à n'en point parler. C'est un fait qu'une expérience personnelle au niveau d'une école primaire m'a permis de constater, il y a quelques années, et je doute fort que la situation ait radicalement changé depuis. À mon sens, l'ignorance constituera toujours un piège, pas une sauvegarde.

Ces organismes jouissent d'une très vaste écoute et c'est là le grand danger. Ils risquent ainsi d'influencer de larges secteurs de la population et ce, dans toutes les couches de la société. Pour les parents qui n'ont pas eu la chance de lire et d'analyser le programme, il peut être fort troublant qu'on le qualifie "d'incitation au dévergondage".

Ce qui me peine davantage, dans ce débat stérile, c'est le climat d'intolérance et le manque de respect dont il s'entoure. Comment des organismes qui se réclament des valeurs chrétiennes peuvent-ils véhiculer autant de hargne, de suspicion, voire même de haine? Ce sont là des vertus fort peu chrétiennes, à mon avis.

Pendant que le débat traîne en longueur, des jeunes paient la note. Il est évident que la mise en place d'un programme d'éducation à la sexualité exige le respect d'étapes bien précises: préparation des outils pédagogiques, formation des maîtres, coordination des programmes de catéchèse, de sciences religieuses et morales. Mais avant tout, il faut s'entendre sur son contenu, il faut en adopter les principes directeurs.

Je souhaite vivement que le Ministère de l'Éducation, respectueux des recommandations formulées par des organismes tels les Comités de Parents, le Conseil supérieur de l'Éducation, l'AFEAS, revise avec célérité les contenus de ce programme afin que l'on puisse, tout en respectant chacune des étapes nécessaires, voir enfin l'éducation à la sexualité dispensée dans les écoles primaires et secondaires du Québec. On a déjà perdu assez de temps»

NOUVELLE À LA LUNE

Par Eliane Pelletier

Moi, l'astrologie m'a toujours étonnée à m'en couper le souffle. Aussitôt que s'amène le Jour de l'An, les voyants et astrologues de tout acabit se mettent à faire des prédictions. Imperturbables et infaillibles, ils annoncent que, considérant la conjonction défavorable de la Terre par rapport à Saturne et Jupiter, la fin du monde aura lieu le 28 février, à 20.45 heures. Ou encore, qu'à cause de l'alignement des huit astres, le globe sera secoué de tremblements de terre et d'éruptions volcaniques plus terribles les uns que les autres.

Heureusement, ils ne font pas tous dans les grandes catastrophes mais chacun y va de sa petite liste d'assassinats, d'attentats, de guerres et de tueries, toutes choses rassurantes et réjouissantes.

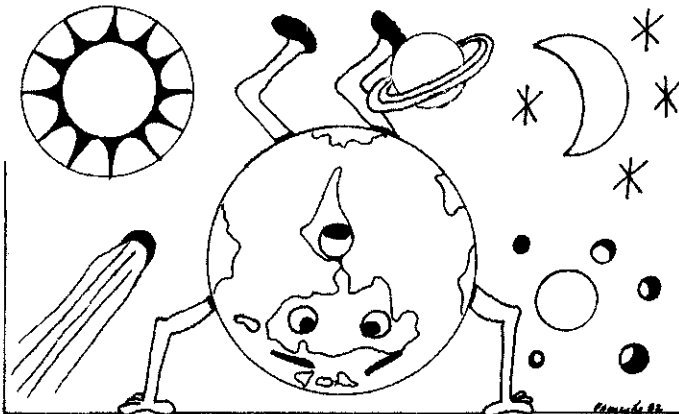
Comme toutes ces prophéties sont écoutées et largement commentées par les médias d'information, qu'elles ont une influence certaine, j'ai décidé de me lancer dans l'astrologie. Au même titre que les grands astrologues, je veux bien être infaillible mais, je serai surtout optimiste. Je livre, en primeur, à Femmes d'Ici, mes prédictions en ce début de 1983.

Une grande conjonction Mercure-Uranus provoquera une grande agitation et nous verrons les femmes prendre confiance en elles. Elles accepteront spontanément des responsabilités, elles seront conscientes de leur potentiel et de l'importance de leur engagement social. Elles connaîtront une expérience toute neuve, celle de la solidarité: toutes soutiendront les luttes et revendications de chacune.

Une éclipse de Jupiter par Vénus amènera des perturbations marquées. Les hommes cesseront d'avoir peur des femmes, ils les traiteront en égales respectées. Alors cesseront toutes manifestations de violence. Les femmes auront accès aux études et professions jusqu'ici réservées aux hommes. Elles seront aussi nombreuses que les hommes aux postes décisionnels. Les gouvernements et la société reconnaîtront la valeur sociale et économique du travail de la femme à la maison.

De grandes éruptions solaires entraîneront des bouleversements autant imprévisibles qu'inimaginables: l'Église consultera les femmes, les écouterait avec compréhension et ouvrira l'accès aux postes décisionnels.

Je vous coupe le souffle à mon tour? Hélas, si tout ça pouvait se réaliser ailleurs que dans la lune...



Par Marie-Paule Guoin

Les enfants, au fur et à mesure qu'ils grandissent, quittent le foyer pour s'installer à leur tour et c'est tout à fait normal. Cependant, lorsqu'ils demeurent tous à la maison, les journées de la mère sont bien remplies. Peu à peu les tâches quotidiennes diminuent et les moments de détente augmentent. Dans mon cas, je n'ai pas attendu le départ du dernier enfant pour organiser mes temps libres. Depuis quelques temps, je songeais à m'intégrer à la collectivité et le moyen pour y arriver, c'était d'entrer dans une Association. J'ai donc décidé de retourner à l'AFEAS que je connaissais déjà mais que j'avais délaissée pour élever mes enfants.

Je sentais le besoin de communiquer avec d'autres femmes, de partager mes inquiétudes, mes interrogations, mes idées. Membres de mon cercle, je n'ai pas tardé à devenir membre du Conseil, puis directrice de secteur, responsable ou adjointe à des comités ou commissions, vice-présidente puis finalement présidente de ma région durant cinq ans.

Ce fut pour moi une aventure extraordinaire, j'y ai rencontré des femmes intelligentes qui avaient des chose à dire et qui les exprimaient correctement. J'ai pu apprécier leurs nombreux talents, leur courage à défendre leurs opinions, leur générosité à accepter des responsabilités, leur habilité à exécuter des travaux d'artisanat. Je me suis enrichie au contact de ces femmes: à travailler avec elles, je suis devenue plus tolérante, plus patiente. Faire évoluer les mentalités d'un groupe implique du temps, on doit respecter ces lenteurs. Je leur ai fait confiance. J'ai compris l'importance d'être à l'écoute des autres, de sentir leurs besoins, leur angoisse à travers leurs paroles.

L'AFEAS m'a permis de mieux me connaître, de prendre conscience de mes possibilités, de mes limites. J'ai mis à profit tout un bagage de connaissances accumulées au cours des années. À maintes reprises, mon sens de l'organisation a été mis à l'épreuve, les succès obtenus me faisaient vite oublier mes peines.

Pour la bonne marche du mouvement j'ai dû développer mon imagination, ma mémoire, mes réflexes, mon sens critique, mes aptitudes pour administrer les finances aux différents Conseils d'Administration.

Au cours des années, je me suis fait des amies sincères sur qui je peux compter, beaucoup de souvenirs s'effaceront mais cette amitié là durera.

Les études suivies d'échange, de réflexion ont changé ma mentalité, ma façon de voir les événements, je comprends mieux certaines situations vécues par les femmes qui souvent sont l'objet de discrimination, je me sens solidaire et prête à les aider.

L'AFEAS est sans contredit une école de formation et chanceuses sont celles qui en profiteront»

Par Annette Verge

MA VIE COMME RIVIÈRE (tome 1)
Simonne Monet-Chartrand

Simonne veut, dans ce premier tome et les suivants, faire une mise à nu d'elle-même. Livrer ses sentiments, ses émotions, sans gêne, ni fausse pudeur. Se défier de l'opinion publique qui n'aime pas que les femmes se disent sur la place publique. Mais elle ose...

L'arrestation de Michel, au petit matin du mois d'octobre 1970, en vertu de la loi des mesures de guerre, la pousse à retourner aux endroits de son enfance et de sa jeunesse. De retour dans la maison vide, elle cherche une bouée contre la désespérance et l'angoisse. Une malle logée au sous-sol lui fait retrouver ses appartenances. Fille et petite fille de juge, elle redevient une Monet.

Ces mémoires nous livrent sa jeunesse, ses maladies, ses engagements, ses amours battus en brèche. Assister à toute cette tranche de vie, permettre aux lectrices de ce temps de raviver les souvenirs des couvents de l'époque. Pour d'autres, ce sera le rappel de la JEC et de la JOC, des amours qui y sont nés et qui durent encore.

Le vécu d'une autre époque évoqué simplement avec une grande vérité.

MA VIE COMME RIVIÈRE (tome 2) — (1939-1949)

Simonne reprend, à l'aide de documents familiaux, de découpures de journaux, de lettres d'amour, de correspondance familiale, tout ce qui a rempli sa vie de fiancée, de jeune épouse et de mère à répétition.

Les sentiments sont ceux d'une jeune fille, d'une femme, d'une épouse et d'une mère engagée profondément dans l'action sociale et politique auprès de l'homme qu'elle a épousé et dont elle partage l'idéal social. Pour les plus jeunes, c'est la découverte des événements politiques et sociaux du temps: la conscription, la formation du Bloc populaire, la fondation des équipes de foyers et de l'école des parents et vers la fin, les grèves dans le secteur de l'amiante.

La femme, la mère nous y livre aussi ses découvertes et ses révoltes devant la médecine des hôpitaux, le régime d'allocations familiales et finalement sa prise de conscience de la non-reconnaissance financière du travail de la femme au foyer.

Ce livre est un témoignage émouvant d'une femme qui a conjugué en profondeur sa vie de femme, en privé comme dans l'engagement public.

Un livre où l'Amour règne en maître et au service duquel l'auteure est toute donnée.

Ma Vie comme rivière, tome 1, Simonne Monet-Chartrand, Les Éditions du remue-ménage, Montréal, 285 p. 15,95\$

Ma Vie comme rivière, tome 2 (1939-1949), Simonne Monet-Chartrand, Les Éditions du remue-ménage, Montréal, 353 pages, 15,95\$

Mesdames,

Nous, membres du cercles AFEAS Jean XXIII, désirons émettre notre opinion et faire connaître notre prise de position face à l'avortement thérapeutique; nous désirons par le fait même, appuyer la lettre des évêques dans leur démarche sur le respect de la vie.

Nous croyons que les cliniques de planification familiale doivent être maintenues dans les hôpitaux. Qu'on abolisse la possibilité du recours à l'avortement tout en augmentant l'aide psychologique, médicale, sociale et pécuniaire à la femme qui fait face à une grossesse difficile et non désirée.

Nous ne croyons pas à de demi-mesures. L'avortement sera toujours un avortement tout comme un vol sera toujours un vol. On perd facilement le sens des valeurs morales et spirituelles. Nous sommes assurées que la femme a des droits mais que faisons-nous du respect de la vie et des droits de l'enfant qui va naître? Demeurons néanmoins réalistes, la femme, quel que soit son siècle, aura toujours la joie, le bonheur ou le désagrément de porter en son sein les germes de la vie. Apprenons à être responsables de notre vie autant sexuelle que morale. Faisons notre éducation à la base et usons de moyens préventifs. Traitons le problème à ses débuts et non à la fin.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée mensuelle tenue le 13 octobre 1982

Cercle AFEAS Jean XXII

Une première dans Nicolet

Suite à journée des comités du 24 août 1982, les agents de pastorale de Nicolet se sont donnés rendez-vous le 22 septembre. Dans la lancée du thème: "S'unir pour progresser", les agents de pastorale ont étudié en équipe les sujets d'étude de l'année en cherchant quel éclairage chrétien (biblique et enseignement social de l'Église) on pourrait y apporter lors des réunions dans les cercles.

24 agents sur 46, dont trois femmes, ont composé les différentes équipes. Voici deux témoignages qui ont motivé les prêtres à cette rencontre:

"C'est le seul endroit où on peut pousser une pastorale sociale dans le milieu de ce temps-ci".

"Il faut prendre au sérieux le programme de l'AFEAS car ce mouvement réussit merveilleusement à transformer les femmes du milieu quant à leur action sociale et leur implication dans le milieu..."

Les agents de pastorale voulaient "s'unir pour progresser" dans l'éclairage chrétien à apporter aux membres; ils voulaient s'unir pour partager la tâche de l'agent de pastorale de la région.

Mme Jeannine Bouvet, présidente de la région et présente à la réunion, se fit personne ressource dans les équipes; elle voulait que grâce à leur présence et à leur contact avec toute la société, ils aident au changement des mentalités dans la société.

**Jean Boissonnault, ptre.
agent de pastorale, région de Nicolet**

En Vrac

Par Françoise Lehoullier

PAREILLE, PAS PAREILS: UNE RÉPONSE À UN BESOIN

Le sexisme s'apprend très jeune et se transmet de génération en génération. Pour arriver à changer vraiment les rapports hommes/femmes, il faut prendre les moyens d'éviter d'imposer des rôles sexuels distinctifs aux jeunes enfants. Le programme "Pareille, pas pareils" remet en cause la transmission des stéréotypes aux jeunes enfants et le Conseil du Statut de la Femme l'a identifié comme prioritaire.

Selon les résultats d'une consultation menée conjointement par le Conseil du Statut de la Femme et la Direction générale de l'éducation des adultes du Ministère de l'Éducation, il ressort que les divers milieux reliés au monde de la petite enfance ont accueilli ce programme avec enthousiasme.

Echelonné sur trois années, le programme vise à offrir des chances égales de départ aux jeunes enfants des deux sexes en offrant un support aux adultes qui en prennent soin, à la maison ou ailleurs. Il comprend des recherches "ad hoc", un concours de création de jeux, de jouets, de contes et de chansons, des activités d'animation, la conception et la diffusion du vidéo "Un bébé tout neuf" (disponible au C.S.F.), d'un dépliant, d'une affiche et d'une brochure d'information.

Les groupes consultés, dont l'AFEAS, se sont dits très intéressés à la production d'un guide d'animation qui les aiderait à sensibiliser leur clientèle aux stéréotypes sexuels dans la socialisation des jeunes. L'AFEAS a accepté de l'intégrer dans sa programmation 83-84.

Rapport de la consultation et Communiqué de presse. Conseil du Statut de la Femme, août et septembre 1982

L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LE SPORT

"Il est évident que les athlètes féminins sont encore loin de l'égalité avec leurs homologues masculins", c'est ce qu'a déclaré Lucie Pépin, présidente du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, lors de la publication de l'étude du Conseil: Franc-Jeu: Vers l'égalité des sexes dans le sport canadien.

L'étude révèle que les femmes sont très mal représentées dans les postes de commande au sein du monde sportif sur le plan national et international et que le nombre des femmes responsables de l'entraînement ou de l'administration d'équipes sportives est en déclin. L'étude explore également l'évolution de la participation des Canadiennes aux activités sportives ainsi que les pressions sociales qui ont stimulé ou réprimé l'athlétisme chez les femmes.

Le Conseil se propose de formuler les recommandations qui s'imposent dans ce domaine.

Communiqué, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 22-09-82

PUBLICITÉ PAR TÉLÉPHONE

En France, la ministre des Droits de la Femme utilise le téléphone pour rejoindre les femmes visées par une campagne publicitaire. À Paris, il suffit de composer le 634.11.11 pour entendre la voix de la ministre Yvette Roudy livrant aux femmes l'un ou l'autre de ses "500

messages pour l'égalité" prévus dans un programme de publicité qui durera jusqu'en février 1983.

OCS Nouvelles, vol 12, no 4, 27-04-1982

NOUVELLE BROCHURE PAR SERENA

Le Service bénévole de Régulation des Naissances, SERENA, offre la troisième édition de la brochure "Fécondité et régulation des naissances." Rédigée par le docteur Suzanne Parenteau-Carreau, cette brochure se veut un outil de réflexion pour les couples qui veulent choisir une méthode de régulation des naissances.

(Disponible à SERENA, Service de documentation, 6646, rue St-Denis, Montréal, H2S 2R9, coût: 1,00\$)

Communiqué SERENA Québec, 09-09-1982

ATELIERS DE DÉPANNAGE

Pour les femmes qui désirent devenir plus autonomes et résoudre elles-mêmes les pépins quotidiens occasionnés par les réparations à faire à la maison, à l'auto... Les productions Et Ceatera organisent des activités "Pro-Femmes".



Nicole Perrier, instigatrice du projet propose des cliniques, des journées d'information et des stages aux femmes de toutes les régions du Québec. Certaines rencontres sont gratuites, d'autres sont offertes à des coûts abordables.

Les sujets proposés: dépannage-maison, dépannage-auto, gestation d'un projet, gestion financière, éconergie, communications...

Pour plus d'informations, communiquer avec Diane Durivage (514) 464-0775

Communiqué de presse, les Productions Et Ceatera, 22-09-1982.

Consommation

LA CONSOMMATION DES PÉRIODIQUES

Par Louise Picard-Pilon

Il existe un produit de consommation courant, dont on ne parle que très rarement, mais qui circule abondamment, il s'agit des revues et périodiques. Fait très étonnant, lorsqu'on regarde les revues, notre bon sens inné plus notre esprit critique de consommatrices averties semblent s'envoler d'un seul coup. Certains éléments semblent nous hypnotiser au point que notre jugement devient inopérant.

Lorsque l'on entend dire, par exemple, que telle ou telle revue est belle ou ne l'est pas, on constate que la référence pour établir ce critère réside dans la couleur. En effet, une revue est belle si elle contient une couverture et/ou des pages en couleurs, il s'agit alors de plusieurs couleurs dans ce cas et non d'une seule. La question que l'on oublie de se poser à ce moment, c'est quel est le contenu de ces pages en couleurs? Si on regarde attentivement, on constate que ces pages, qui exercent sur nous un attrait si vif, contiennent des annonces publicitaires. Pour s'en convaincre, il suffit de feuilleter la plupart des revues que nous achetons régulièrement, qu'il s'agisse de revues d'actualité ou autres.

L'impression d'une revue coûte cher, tout le monde le sait. Pour survivre, plusieurs dépendent de la publicité. Il n'y a là rien d'anormal. Cependant, si on se donne la peine d'analyser tous les éléments, on constate que certains périodiques vivent de la publicité et la dénoncent dans les articles qu'ils publient.



Dans la plupart des revues féminines, pour ne parler que de celles-là, on s'élève contre l'image de la femme que véhicule la publicité et quelques pages plus loin, on retrouve des annonces

semblables à ce qu'on vient de désavouer. Il y a là un non-sens, qui semble échapper totalement aux lectrices.

Par ailleurs, d'autres revues féminines, dont "Femmes d'ici" pour ne pas la nommer, essaient d'être conséquentes avec elles-mêmes et n'acceptent pas de publier des annonces contraires à leurs convictions et à leurs prises de position. Ces revues se sont données une vocation d'information et veulent véhiculer des idées susceptibles d'amener une réflexion et de déclencher un changement de mentalité. Malheureusement, leur apparence nuit à leur contenu.

Nous retrouvons là un des dilemmes des femmes qui doivent choisir entre être et paraître. Si les consommatrices exercent leurs facultés de discernement face aux périodiques, elles auront tôt fait d'établir la différence et de juger une revue sur ce qu'elle peut leur apporter de valable. L'apparence et la couleur deviendront des éléments moins importants et chaque élément reprendra sa vraie place*

Jeux

JEU DES ASTRES

Par Eliane Pelletier

Partez en orbite et retracez tous les "aster".

- 1- Tout corps céleste naturel.
- 2- Signe en forme d'étoile qui indique un renvoi.
- 3- Qui a rapport aux astres.
- 4- Petite planète ou petit corps céleste.
- 5- Art de déterminer le caractère et de prévoir le destin des hommes.
- 6- Personne qui se déplace dans un véhicule spacial hors de l'atmosphère terrestre.
- 7- Vaisseau interplanétaire.
- 8- De l'astrologie.

- 9- Personne qui s'adonne à l'astrologie.
- 10- Science des astres et des corps célestes.
- 11- Personne qui s'occupe d'astronomie.
- 12- De l'astronomie. Très long, très grand.
- 13- Partie de l'astronomie qui étudie les astres, les milieux spatiaux du point de vue physique.
- 14- Science qui a pour objet l'étude de la navigation spatiale.

Réponses:

anjineuojisv -H
9nbjsAu.do.usv -E
anjLuouojisv -Z
ASTRONOMIE -II
ASTRONOMIE -10
ASTROLOGUE -9
ASTROLOGUE -8
ASTROLOGUE -7
ASTRONAUTE -9
ASTROLOGIE -9
ap.sjajd -fr
xne-a-le.usv -E
ansuajsv -E
Astre -I

Réf: Robert Méthodique

La ménopause

CRISE D'IDENTITÉ

Par Louise Picard-Pilon

La ménopause, c'est pour nous l'occasion d'une pause, d'un temps d'arrêt qui nous offre l'occasion de réfléchir, de faire le point et de repartir.

Le mois dernier, nous avons vu les effets négatifs que notre éducation peut avoir sur notre santé. Si nous regardons autour de nous, nous pouvons constater que ce sombre tableau est malheureusement fidèle à la réalité. Nous pouvons réaliser aussi que les choses sont en train de changer.

Le facteur le plus important de ce changement réside dans le fait que les femmes sortent de plus en plus de leur isolement. Elles se retrouvent en groupe, parlent de ce qu'elles ressentent et de ce qu'elles vivent et découvrent la "sororité".

Ces échanges permettent aux femmes de découvrir leur identité. L'identité est un mot fort employé de nos jours mais dont on ne réalise pas toujours l'importance.

Mon identité, c'est bien sûr, le nom que je porte, mais c'est beaucoup plus profond que cela. Mon identité, c'est surtout ce que je suis réellement et en profondeur et c'est aussi la façon dont les autres me perçoivent.

La crise d'identité vient du fait que ma perception et celle des autres diffèrent. La réflexion et l'échange me donnent la chance de regarder derrière moi et de mesurer le chemin parcouru. Ils me permettent de voir où j'en suis. Toutefois l'élément le plus important de cette analyse réside dans le fait que tout ce processus me rend capable de me prendre en main et de décider où je vais et ce que je fais à partir de mes découvertes.



Huguette Dalpé

Une crise, malgré tout le sens dramatique que l'on rattache à ce mot, est un moment privilégié qui fournit une occasion unique de prendre un nouvel élan. La crise d'identité vécue par les femmes au moment de la ménopause constitue un élément positif dont nous devons tirer parti pour découvrir qui nous sommes en réalité et au plus profond de notre être et pour le manifester à la face du monde qui nous entoure»

Tiré du Programme Odysée - Information sur la ménopause. Ce guide, préparé par le Mouvement Hélène de Champlain, est conçu pour des rencontres de groupes. Si la ménopause vous concerne, des rencontres peuvent être organisées chez-vous, il suffit d'en faire la demande au Service de l'Éducation des Adultes de votre région et de mentionner le Programme Odysée.

Nouvelles de l'association

Par Lise Girard-Leduc

BROCHURE SUR LE STATUT LÉGAL ET FINANCIER DE LA FEMME AU FOYER

L'AFEAS publiera d'ici février 1983 une brochure d'information sur le statut légal et financier de la femme au foyer. Le comité provincial "femme au foyer" préparera cette brochure. On consacra une large partie à l'identification de gestes concrets que toutes les femmes au foyer peuvent poser à l'heure actuelle (sans changements de lois) pour améliorer leur statut légal et financier. La brochure sera disponible pour les activités du 8 mars.

COMITÉ AD HOC SUR LA RESTRUCTURATION SCOLAIRE

Le conseil d'administration, lors de sa réunion de novembre, décidait de former un comité ad hoc chargé d'étudier le livre de M. Camille Laurin sur la restructuration scolaire. Le comité devra rédiger des propositions d'ici mars 1983, propositions que le conseil d'administration étudiera lors de sa réunion d'avril. Ce livre a alimenté beaucoup de discussions depuis quelques semaines et plusieurs cercles AFEAS ont déjà manifesté leur désir de faire valoir leur point de vue. Si vous avez des propositions adoptées par votre cercle concernant ce projet de restructuration scolaire, nous vous prions de les adresser aux

secrétariats de vos régions d'ici février. Vos responsables régionales se chargeront d'en faire une synthèse et d'adresser le tout au comité provincial formé pour étudier la question.

Publi-reportage

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES JEUNES

Ce ne sont plus seulement des jouets militaires que l'on met entre les mains des jeunes, ce sont maintenant des jouets sexuels. Un super pistolet ayant la forme d'un pénis en érection, que les jeunes peuvent trouver aisément à la tabagie du coin. Cet objet-symbole illustre bien, pour la revue Vie Ouvrière, l'exploitation sexuelle des jeunes: un commerce florissant dans une société en faillite.

Le dernier numéro de la revue Vie Ouvrière porte tout entier sur le sujet Pourquoi les jeunes s'adonnent-ils plus tôt aujourd'hui à la prostitution? De quel milieu viennent-ils? Gagner sa vie en dansant qu'est-ce qu'en disent les jeunes que nous avons interviewés? Le menu visuel qu'on offre au client doit être de plus en plus varié et croustillant pour satisfaire des appétits émoussés par l'habitude.

Rédigé à partir d'interviews et de recherches récentes, ce numéro reflète les expériences du Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués (P.I.M.P.). C'est un dossier-choc que tous les intervenants sociaux voudront se procurer au prix de 2.50\$ (plus .50 cents pour l'expédition).

REVUE VIE OUVRIÈRE

1201, rue Visitation
Montréal, Que. H2L 3B5 Tél.: (514) 524-3561

Les régions se racontent

BAS ST~LAURENT~GASPÉSIE

Par Simone Coulombe*

La région Bas-St-Laurent-Gaspésie est composée de 3 218 membres réparties dans 73 cercles. La présidente est Madame Dolores Cimon.

Au nom des membres de la région, je suis heureuse de venir saluer les lectrice de la revue "Femmes d'Ici" et vous entretenir de ce qui se passe à notre région.

D'abord, pour vous situer un peu, disons que notre région s'étend de Rivière-du-Loup jusqu'à Matane et même quelques paroisses au delà. Les premières paroisses établies se succèdent les unes après les autres le long du Bas du Fleuve; ce qui fait sa très grande étendue. Il y a beaucoup de paroisses qui par la suite se sont développées à l'intérieur des terres.

Recrutement

Notre objectif cette année est de 3,300 membres; on espère l'atteindre, nos publicistes des cercles y travaillent ferme. Nous avons commencé l'année par autant de publicité que possible, par des entrevues à la radio, télévision, kiosques d'information et communiqués dans les journaux. On a organisé une conférence de presse pour faire connaître les résultats de la recherche de la "Femme au foyer". Cette conférence s'est avérée un franc succès tant du côté participation que reportage par les journalistes. Elle a été donnée par Christiane Bérubé-Gagné, présidente provinciale, avec la collaboration de Simone Lepage, vice-présidente régionale. À souligner que les membres du Conseil d'administration ainsi que notre secrétaire y ont assisté; ce fut pour elles une expérience très enrichissante.

Priorité

Dans notre région, c'est la pornographie qui a été retenue comme priorité. C'est étonnant de voir le travail qui se fait contre la pornographie depuis que nos membres sont sensibilisées à ce problème et nul doute qu'un changement de mentalité est possible à long terme; il s'agit de continuer notre travail.

Par ici, dans un premier temps, nous suivons l'évolution du travail déjà commencé l'an passé dans la région de Matane et les environs, concernant la pornographie. C'est une recherche faite dans le milieu afin de connaître l'ampleur des malaises que cause la pornographie dans nos familles et le milieu. Ce travail est effectué en collaboration avec tous les organismes de l'endroit et il existe une très bonne collaboration avec le chef de police. Les membres AFEAS qui travaillent à combattre ce problème montent un dossier qui pourra servir à tous les autres cercles qui voudront faire du travail sur notre priorité.

Dans un deuxième temps, à la suite d'une rencontre du comité d'action sociale et des membres de l'Exécutif de la région, un projet de travail fut élaboré afin d'impliquer tous nos cercles à mener une action en collaboration avec le comité Action sociale régional.

L'objectif de l'action est de réussir à affaiblir l'impact de la pornographie dans le milieu en travaillant à améliorer les projections dans nos cinémas, la qualité de nos spectacles,

maintenir des centres de loisirs qui conviennent pour nos jeunes.

Une lettre circulaire a été envoyée à chaque cercle accompagnée d'une grille de travail à remplir avec leurs suggestions. Les réponses venant des cercles seront compilées et le comité Action sociale prépare les actions à poser.

En octobre, on a accordé notre appui à un organisme du milieu pour protester contre une affiche pornographique. Le dossier est à suivre. Simone Lepage, vice-présidente régionale, a accordé à la radio C.L.F.P. une entrevue sur le sujet.

Formation

La formation à la région est toujours importante comme par les années passées. Des sessions sont offertes aux cercles qui le désirent; des suggestions leur ont été faites. Les directrices de secteurs ont eu le plaisir d'avoir une session dont le sujet était: "Rôle de la directrice de secteur", donnée par Christiane Bérubé-Gagné, présidente provinciale.

Une session sera aussi offerte aux responsables de commissions et comités.

Dix (10) participantes ont eu la possibilité d'aller à Québec pour les sessions "Fonction en animation" et "Connaissance de soi".

Toute cette formation est vraiment nécessaire pour assurer un travail efficace de plus en plus complexe et pour assurer une bonne relève.

Sujets d'étude et commissions

Au comité des sujets d'étude, on suit et on aide les cercles à poursuivre leur recherche sur différents points concernant la "Femme au foyer"; on pense organiser la "journée de la femme" sur ce sujet.

Aux commissions, on insiste sur l'importance d'un bon cahier cumulatif afin que la documentation puisse se transmettre à celles qui reprennent la responsabilité et qu'ainsi on puisse y référer et donner un suivi au travail déjà commencé. Un questionnaire sera envoyé aux cercles pour savoir si davantage de femmes se sont impliquées dans les postes décisionnels depuis deux (2) ans. La fiche d'adhésion sera réévaluée cette année pour connaître son utilité; nous verrons ainsi s'il est préférable de la modifier. Les autres comités se portent bien et l'information reçue aux journées d'étude provinciales, début juin, est fort bien transmise aux journées d'information du mois d'août aux cercles; ce qui permet de mener une année fructueuse.

Chaque année, une soirée est organisée en octobre pour réunir nos membres qui viennent d'un peu partout de notre région si vaste, ceci dans le but de mieux se connaître et s'amuser ensemble.

Notre bulletin régional "Soyons Unies" est un outil indispensable pour une bonne communication, un lien entre membres-cercles-région, et pour assurer une bonne collaboration*

* publicists de la région

POUR MIEUX SE PRÉPARER

Par Lise Houie

Lorsque le conjoint de l'aile

Le décès du conjoint est une épreuve des plus difficiles à surmonter. En plus de créer un grand remous dans ta vie affective, le départ du conjoint entraîne souvent des difficultés financières surtout lorsqu'on est une femme au foyer. La situation risque de s'aggraver si cette même femme n'est pas au courant des affaires de son mari. Alors là, c'est la panique. Les questions qui viennent subitement à l'esprit sont: "De quoi vivrons-nous? Avait-il un testament? une assurance-vie?" Le réveil est parfois brutal.

Les résultats de l'enquête menée par l'AFEAS sur les femmes au foyer (1) démontrent que le conjoint de 78,7% des répondantes a une assurance-vie dont elles sont les seules bénéficiaires, qu'elles aient ou non des enfants, alors que 12,5% en partagent le bénéfice avec les enfants. Près de 7% affirment que leur conjoint ne possède aucune assurance-vie. En ce qui concerne les testaments, 4,5% disent qu'à leur connaissance rien n'est prévu, 75,3%, qu'elles en sont les seules bénéficiaires alors que 15,3% sont bénéficiaires avec les enfants.

Il y a toujours un certain pourcentage qui ne sait pas si le conjoint possède une assurance-vie ou un testament.

Et vous?

Et vous, qu'en est-il de votre situation légale et financière? Advenant le décès de votre conjoint, qu'arriverait-il? Savez-vous qui sont les bénéficiaires du testament et de l'assurance-vie de votre conjoint? Avez-vous déjà songé à faire vous-même un testament?

Même s'il n'est pas très agréable de faire cette démarche, elle vous évitera le moment venu de nombreuses difficultés.

Qu'arrive-t-il, au moment où une personne décède sans testament? (2)

Une personne qui décède sans avoir rédigé un testament voit ses biens répartis suivant les dispositions du Code civil régissant les successions. Ces dispositions précisent en effet quels sont les héritiers légaux d'une

personne morte sans testament et répartissent les biens entre tous ses héritiers légaux suivant un ordre préétabli.

La loi donne priorité aux enfants; suivent le conjoint et les parents immédiats (père, mère, frères, soeurs). Viennent ensuite les grands-parents et les arrière-grands-parents, pour enfin finir avec les oncles, les tantes et les cousins/cousines jusqu'au 12e degré, la seule façon qu'une personne a de s'assurer que ses biens iront à ceux et celles à qui elle désire les donner est de faire un testament.

Types de testaments

Le testament notarié, qu'on rédige et certifie chez un notaire, est placé en lieu sûr et il n'aura pas à être authentifié par la Cour au décès. Le testament olographe est celui que chacun peut écrire soi-même à la main et garder en lieu sûr. Le testament "dérivé de la loi d'Angleterre" est un testament écrit ou dactylographié par soi-même ou par quelqu'un d'autre et signé en présence de deux témoins qui ont plus de 18 ans et qui ne sont pas mari et femme. Il y a aussi la clause testamentaire que les deux époux peuvent insérer dans le contrat de mariage et qui se lit comme suit: "Au dernier des vivants les biens".

Assurer sa vie pour protéger celle des autres

Posséder une assurance-vie est une chose, en être le bénéficiaire en est une autre. Nous n'entrerons pas ici dans les différents types d'assurance-vie, leur pourquoi et leur rentabilité. Nous allons simplement observer que l'assuré doit toujours désigner le ou les bénéficiaire(s) de son assurance et que ce ou ces bénéficiaire(s) peut(vent) être révocable(s) ou irrévocable(s). Que peuvent bien vouloir dire ces mots qui peuvent changer du tout au tout le portrait de la situation?

Plus qu'hier, maintenant

Lorsqu'un conjoint assure sa vie et nomme son conjoint bénéficiaire irrévocable, l'assuré qui est propriétaire de sa police ne pourra changer le bénéficiaire sans le consentement du bénéficiaire nommé.

Par contre, le conjoint peut nommer l'autre conjoint bénéficiaire révocable



La vie est pleine de surprises... voudrait bien que tout aille { est pas toujours ainsi. Personne maladie, du divorce, de la v moyens pour traverser avec pli que réserve la vie.

en le mentionnant expressément dans la police, alors il aura tout le contrôle sur sa police. (3) L'assurance peut désigner spécifiquement l'épouse comme bénéficiaire. À ce moment, elle aura droit à la totalité de la somme. Mais l'assurance peut aussi désigner comme bénéficiaire la succession ou les ayants droit ou héritiers légaux; dans ce cas, la femme partagera le montant avec les autres bénéficiaires. Par exemple, s'il y a une femme et des enfants, la femme recevra le 1/3 et les enfants les 2/3. (4)

AUX COUPS DURS DE LA VIE



Marcel Taillon

heureuses et infortunées. On
M < le mieux. mais hélas il n'en
est à l'abri de la mort, de la
vieillesse. Il existe cependant des
moyens de surmonter ces durs moments

Fi deux mots, si vous êtes mentionnée
comme bénéficiaire révocable, dites-
vous que ce n'est pas pour la vie. De-
main votre conjoint pourra changer
d'idée et désigner comme bénéficiaire,
par exemple, sa tante, sa cousine ou sa maîtresse.

Sous tous les régimes matrimoniaux, le
conjoint qui est bénéficiaire d'une
police d'assurance n'est pas obligé
pour hériter sur les restes de rapporter
à la succession les sommes
d'assurance. Par exemple, sous le
régime de la communauté, l'épouse

bénéficiaire pourrait conserver
l'assurance et obtenir aussi sa part de
la communauté en renonçant au reste
de la succession si celle-ci a trop de
dette. Il y a donc un avantage à être
bénéficiaire désigné pour l'épouse. (5)

On a plus

Un ménage sur trois aboutit
aujourd'hui au divorce. Tant mieux si
vous êtes épargnée. Mais il ne faut sur-
tout pas pratiquer la politique de
l'autruche en se disant, qu'à vous, ça
n'arrivera jamais. Encore une fois,
mieux vaut prévenir. Elle vient de
divorcer de Jacques. Elle s'est
retournée du jour au lendemain com-
plètement démunie. Pourtant, elle a
travaillé pendant douze ans au foyer
pour avoir soin des enfants. Elle a une
maigre pension alimentaire qui lui
permettra à peine de joindre les deux
bouts.

Denise, comme bien d'autres, n'était
pas préparée à cela. Elle n'était pas non
plus au courant des affaires familiales
et aurait même été incapable de vous
dire quel était son régime matrimonial.
C'est souvent dans ces circonstances
qu'on apprend sous quel régime on est
marié et quels en sont les avantages et
les inconvénients. Il est déjà trop tard.

Chez les répondantes au question-
naire, (6) on note que 46,3% sont
mariées en séparation de biens, 37,7%
en communauté de biens et 11,8% en
société d'acquêts...

Une loi à la fois

Depuis le 2 avril 82, des changements
se sont opérés dans les régimes
matrimoniaux. En effet, le Code civil
révisé traite actuellement de deux
régimes: le régime légal de la société
d'acquêts et le régime conventionnel
de la séparation de biens.

La loi a aboli les dispositions de l'an-
cien Code civil qui traitaient de la com-
munauté de biens et d'acquêts. Vous
vous rappelez, les gens qui se sont
mariés avant 1970 sans signer de con-
trat de mariage sont tombés sous le
régime de la communauté de biens et
ceux mariés après 1970 se sont trouvés
sous la société d'acquêts. Ces person-
nes sont toujours réglementées par
leur ancien régime, même s'il n'est plus
régulé par le Code civil et il est toujours
possible de se marier sous la com-
munauté de biens, si le couple le désire.

Le régime de la société d'acquêts

Les couples qui, aujourd'hui, se
mariant sans contrat de mariage seront
soumis au régime légal qui est la
société d'acquêts. Le régime prend ef-
fet le jour de la célébration. Le couple
peut aussi choisir ce type de contrat
avant et ou pendant le mariage.

Le principe qui régit la société d'ac-
quêts est bien simple: les biens que
chaque époux possédait avant le début
du régime et ceux qu'il acquiert pen-
dant le régime par héritage ou par
donation sont des biens propres, ainsi
que les biens qu'il acquiert en
remplacement de ces biens propres.
Les salaires, les revenus de placement
ou de travail ainsi que les biens acquis
avec ces montants d'argent sont des
acquêts. Pendant la durée du régime,
chaque époux a le droit de demander la
moitié des acquêts et, bien entendu, il
conserve ses biens propres. (7)

Un conjoint peut néanmoins renoncer
au partage des acquêts. Le renonce-
ment se fait par acte notarié ou
déclaration judiciaire enregistrée dans
l'année qui suit la dissolution du
régime. Après ce délai, il n'est plus
possible de renoncer au partage.

Le grand avantage de la société d'ac-
quêts est d'assurer aussi bien
l'autonomie des conjoints dans l'ad-
ministration de leurs biens que le par-
tage égal des biens acquis durant le
mariage, au moment de la dissolution.
Cet aspect est loin d'être négligeable,
particulièrement lorsqu'un des con-
joints travaille au foyer pendant un cer-
tain nombre d'années. (8)

Le régime de la séparation de biens

Le régime de la séparation de biens
étant conventionnel, il doit obligatoirement
faire l'objet d'un contrat de
mariage devant notaire.

La séparation de biens peut être
choisie par contrat de mariage. Elle
peut aussi être demandée au tribunal
par l'un des conjoints, par mesure de
protection, si les époux sont mariés
en société d'acquêts ou en com-
munauté de biens.

**La séparation de biens s'administre
comme la société d'acquêts sauf que,
sous ce régime, on peut donner ses
biens sans le consentement de son
conjoint.**

Selon le nouveau code, la séparation de biens absolue n'existe plus à cause des nouvelles dispositions relatives à la résidence familiale. (9)

Qu'arrivera-t-il lors d'un divorce?

Le grand désavantage du régime de la séparation de biens concerne l'époux non propriétaire puisqu'il n'aura pas droit, lors d'une dissolution, au partage des biens acquis durant le mariage.

Ainsi une femme au foyer non rémunérée pour son travail n'aura pu acquérir des biens durables à son nom. Elle ne pourra donc en avoir l'usufruit (usage) lors d'un divorce. Mais depuis le premier décembre 82, un nouvel article de la Loi instituant un nouveau code civil et portant réforme au droit de la famille est entré en vigueur. Il s'agit de "la prestation compensatoire". Cet article permet à toute femme, au moment de la dissolution de son mariage ou à la suite d'une séparation ou d'un divorce, de s'adresser aux tribunaux pour demander une évaluation de sa participation à l'enrichissement du patrimoine des deux époux.

n'est pas nécessaire de faire des avis publics destinés à informer les créanciers du changement de régime. Au lieu de cela, la loi 89 accorde aux créanciers un an à partir de la date de leur connaissance du changement pour faire connaître leur opposition.

Un se des intempéries

Depuis le 2 avril 82, il est possible pour un conjoint propriétaire ou non, locataire ou non, d'enregistrer sa maison ou son loyer comme résidence familiale. Nul besoin du consentement de l'autre conjoint. Un avis devra cependant être envoyé au conjoint propriétaire afin de l'informer. Si on est locataire, l'avis devra être adressé au locateur.

La déclaration de la résidence familiale ne rend pas les époux co-propriétaires ou co-locataires de la résidence familiale. La déclaration a seulement pour effet d'empêcher l'époux propriétaire ou locataire de passer, sans le consentement de son conjoint, certains actes relatifs à la résidence familiale et à son contenu.

époux de verser à l'autre, en compensation de l'apport, en biens ou services de ce dernier à l'enrichissement du patrimoine de son conjoint, une prestation payable au comptant ou par versements, en tenant compte notamment des avantages que procurent le régime matrimonial et le contrat de mariage. Cette prestation compensatoire peut être payée, en tout ou en partie, par l'attribution d'un droit de propriété, d'usage ou d'habitation.

Ces informations s'avèrent des plus utiles, surtout pour une femme au foyer, mariée en séparation de biens dont l'époux possède tout. L'enquête a démontré que 42% des répondantes ont un logement qui appartient légalement au mari et 24% se disent en copropriété avec leur conjoint. (Cette dernière donnée soulève quelques interrogations, y a-t-il tant de couples qui possèdent une résidence en copropriété?)

Et la retraite...

La vieillesse n'épargne personne. On se retrouvera tous, un jour ou l'autre, à 65 ans, heureux ou malheureux et plus ou moins à l'aise financièrement. Quel sort attend les femmes au foyer au moment de leur vieillesse? Les résultats de l'enquête sur les femmes au foyer (11) sont à la fois inquiétants et révélateurs car 81,3% des répondantes n'ont jamais contribué à un régime de retraite personnel. Seulement 6,2% des répondantes y ont déjà concouru alors que 3,1% y participent personnellement à l'heure actuelle. Le conjoint contribue pour 5,6% d'entre elles à un régime enregistré à leur nom.

Qu'en est-il du conjoint? L'enquête dit que 59,4% des maris des participantes ont un régime de pension privé. Ce chiffre est sans doute surestimé puisqu'au Québec, en 1978, seulement 43,8% des travailleurs participaient à un régime supplémentaire de rentes. (12) Un régime de retraite privé qui appartient au conjoint est-il une garantie pour la vieillesse, le décès du conjoint ou le divorce? Si lors d'un divorce les gains accumulés dans un régime de rentes sont divisés en deux, il n'en est pas ainsi dans un régime de retraite privé. Même le décès de son conjoint, n'assure pas la femme de retirer ce que son conjoint a investi dans le régime, à moins que ce régime ne le spécifie. Le système actuel ne prévoit pas de rentes obligatoires pour les conjoints survivants.

Pour la femme au foyer qui désire assurer sa vieillesse, il reste à verser elle-même un montant à un régime de retraite comme le REER (Régime

Suite à la page 17



Huguette Dalpé

Il n'est jamais trop pour recommencer

Il est possible au cours d'une union de changer de régime matrimonial. On peut également apporter des modifications aux donations prévues au contrat de mariage.

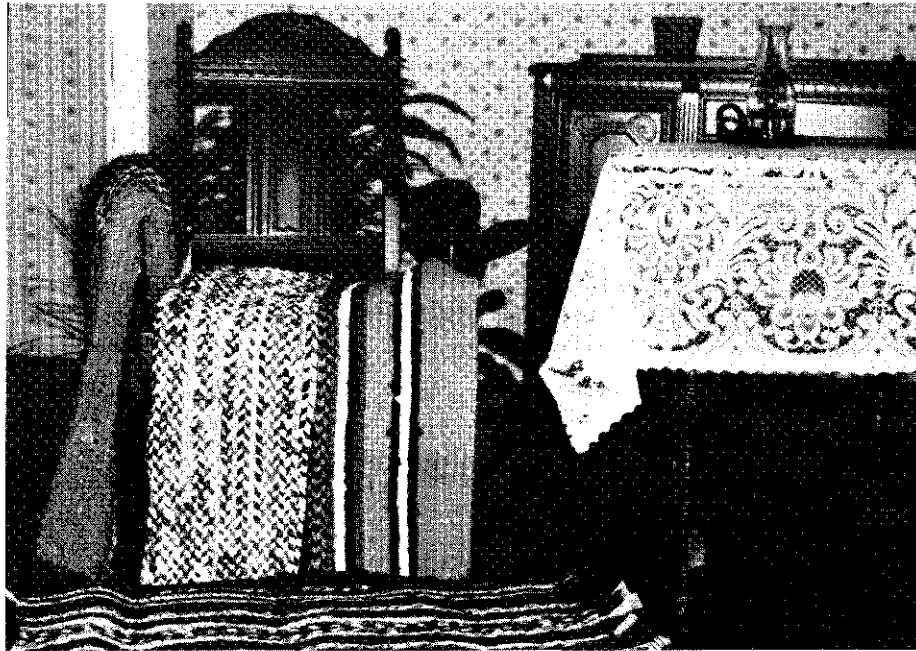
Pour procéder à un changement de régime matrimonial, le consentement des deux époux est nécessaire et tous les deux doivent signer le nouvel acte devant notaire. La loi 89 enlève l'obligation de faire accepter par le tribunal ce changement. En outre, il

Lors de la cessation de la vie commune (décès, séparation de corps, dissolution, annulation de mariage), le tribunal a le pouvoir d'attribuer à l'un des époux ou au survivant la propriété ou l'usage des meubles affectés à l'usage du ménage.

En cas de séparation de corps, de divorce ou d'annulation du mariage, le tribunal peut, à la demande de l'un des époux, attribuer au conjoint du locataire le bail de la résidence principale de la famille.

Au moment où il prononce le divorce, le tribunal peut ordonner à l'un des

LE TAPIS LACÉ SUR CORDE



Micheline Hinse

Par Madeleine Bienvenue

Quand on parle de "récupération", le tapis lacé ou tapis natté sur corde est un exemple idéal puisqu'il peut être confectionné presque avec tous les genres de tissus.

Il se fait à peu de frais s'il est réalisé dans des vêtements usagés. Les parties récupérables sont taillées en lisières de 3/4 de pouce à 1 1/2 po. suivant la texture du tissu. Il y a aussi, dans les usines de textile, les chutes de taillage qui se travaillent très bien et donnent des résultats satisfaisants. À plusieurs endroits, ces retailles sont vendues pour presque rien et même offertes gratuitement. Les bas de nylon éphémères ont une résistance surprenante. Lorsque tressés sur corde avec d'autres tricots de couleurs contrastantes, ils font de beaux et bons tapis.

Ces tapis se travaillent sur un métier "ou cadre" dont voici la description de deux modèles des plus usuels.

MÉTIER # 1 (matériel requis)

- 12 pi. de pin 1" x 2"
- 88 clous à finir de 1" 1/2
- 8 attaches ondulées (fig. A)
- 4 équerres de coins de 4" (fig. B)

16 vis à tête plate (vendues avec les équerres)
colle blanche à bois



Figure A

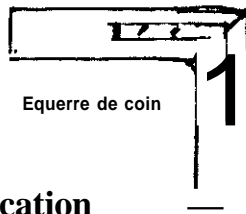


Figure B

Fabrication

Scier à angle de 45° deux longueurs de 4' pour la plus grande mesure extérieure et deux longueurs de 2' pour la largeur du cadre. La manière la plus facile est de tailler dans une boîte à onglets (s'assurer que la pièce est du bon côté). Les pièces, une fois coupées, présentent cet aspect.

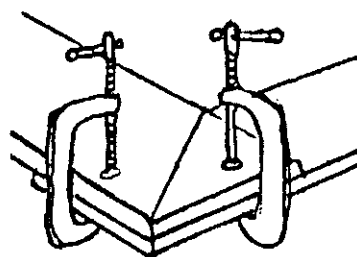


Figure C

Une autre manière de couper l'angle est de brider les pièces ensemble (fig. C), de faire une marque de coin en coin et de scier. Étendre de la colle sur les angles, brider sur un bout de planche "ayant soin de garder l'équerre de l'angle", fixer avec les attaches ondulées. Visser les équerres sur les coins, recouvrir celles-ci d'une pièce de feutrine (ou autre tissu épais) collée sur le bois afin de protéger les meubles sur lesquels le cadre est posé lors la confection du tapis. À 1/2" du bord intérieur des deux pièces des côtés, poser vos clous à chaque pouce en laissant 2" 3/4 à chaque extrémité.

MÉTIER OU CADRE # 2

Il y a une alternative presque à chaque chose. Voici une deuxième méthode de fabrication d'un métier. Les avantages de celui-ci sont: une plus grande facilité de rangement; une fois démonté, il n'y a que 4 planches; une corde passée dans les trous d'assemblage permet de le suspendre dans un minimum d'espace; il permet également de faire des tapis de différentes dimensions et il est plus facile à fabriquer. C'est le plus vieux modèle que l'on connaisse. Les améliorations apportées le rendent plus fonctionnel.

Matériel requis

- 14 pi. 8 po. de pin 1" x 2"
- 4 boulons de carrosserie tête plate fraisée (fig. D) 1/4" x 2 1/2"

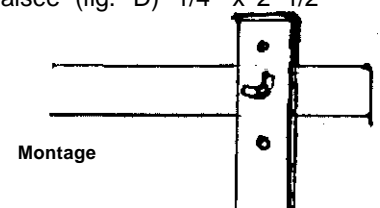
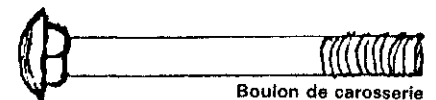


Figure D



Rondelle plate



Papillon à oreilles

- 4 rondelles plates 1/4" (fig. D)
- 4 papillons à oreilles 1/4" (fig. D)
- 2 tiges de métal 3/16" x 3' de longueur

Fabrication

Scier 2 bouts de 4' et 4" pour les côtés (longueur), percer un trou à un pouce du bout avec un foret de 1/4", fraiser pour que la tête du boulon soit à égalité

du bois. Insérer les 4 boulons dans les trous avec un marteau. Scier dans le reste du bois deux bouts de 3'. Percer 3 trous dans les bouts de ces pièces (en vous servant d'une mesure) à 1", 4" et 7" (même foret de 1/4").

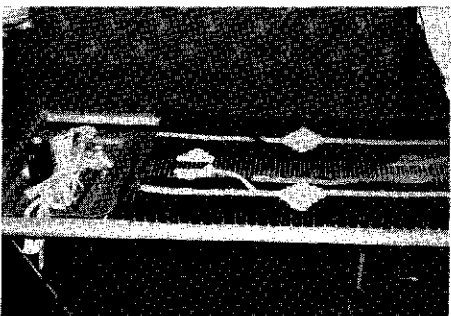
Selon la largeur désirée pour le tapis à confectionner (possibilité de 22" minimum avec augmentation de 3" à la fois jusqu'à 35" maximum), entrer le boulon qui est dans la pièce verticale dans l'un des trous de la pièce horizontale, insérer la rondelle plate (fig. D) et visser le papillon à oreilles (fig. D). Quand les quatre coins sont fixés, vérifier votre équerre et serrer les écrous solidement. Il y a avantage pour le confort de l'artisan d'arrondir les bords extérieurs des pièces de bois et de finir au papier sablé.

PARLONS TAPIS LACÉS

Il y a plusieurs modèles de tapis lacés qui peuvent être exécutés sur ces métiers. Avec un peu d'ingéniosité et d'esprit de créativité, il peut en ressortir autant de modèles que de personnes qui prennent du plaisir dans l'exécution de ces pièces artisanales.

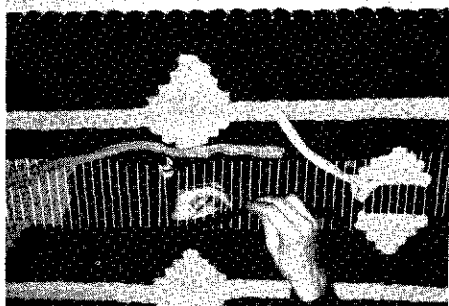


Micheline Hinse

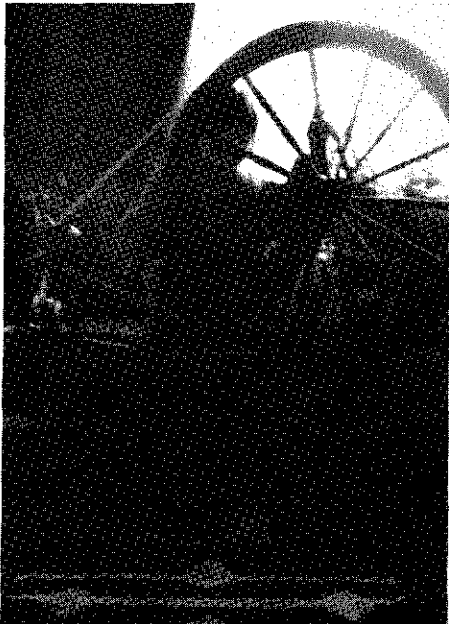


Micheline Hinse

Le modèle expliqué des photos 3a-4a et 5a a été créé à votre intention. Je l'ai fait pour prouver qu'en n'importe quelle technique, il est toujours possible de sortir des sentiers battus.



Position des mains

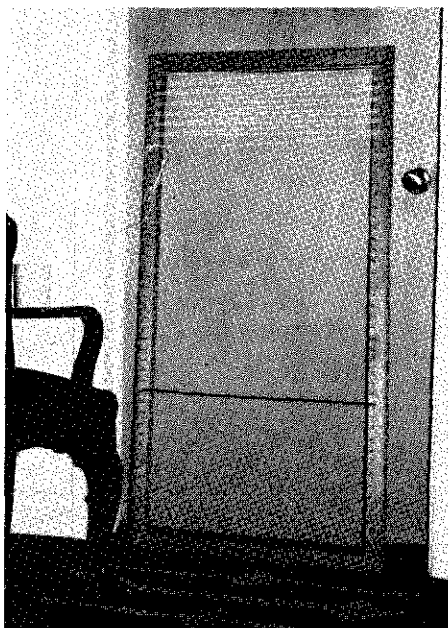


Micheline Hinse

Micheline Hinse

Matériel employé

- un métier (fig. 2)
- 2 tiges de métal
- corde de boucher
- lisières de tissu
- fil, aiguille, dé et ciseau



Micheline Hinse

Manière de procéder

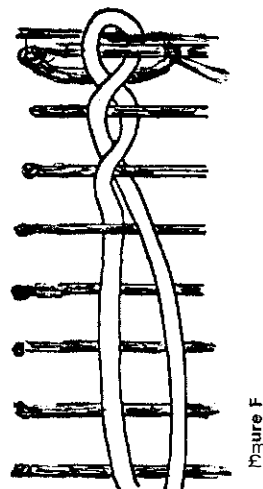
Le métier est le modèle -# 1 décrit au

début, les clous des bouts en moins, les tiges de métal les remplacent, de plus celles-ci servent à fixer sur le métier la longueur désirée pour le tapis; elles maintiennent droites les lisières du début et de la fin de la pièce.

Pour le tapis dont la description est donnée ici, les tiges sont fixées, l'une devant le premier clou et l'autre en arrière du 31^{ème} clou. La corde de boucher est tendue d'un clou à l'autre, fixée au début et à la fin par un noeud marin, formant une boucle de 4 à 5 pouces.

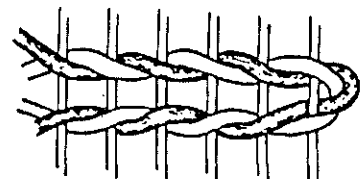
Les lisérés de tissu sont de la ratine de velours coupées à 1" de largeur et pas plus de 50 à 60 pouces de longueur. Le point employé pour le tapis lacé porte le nom de cordage, le travail se fait de gauche à droite. La lisière du début est passée dans la boucle que forme le noeud marin de manière à retenir le premier point lorsque la pièce est enlevée du métier.

Mettre la première lisière à cheval sur la première corde et la tige de métal. Entre chaque corde, croiser les lisières, tout en inversant l'une en dessus, l'autre en dessous (fig. F). Pour éviter



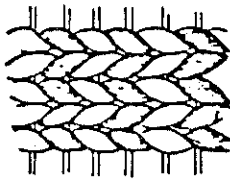
Début

les erreurs, se souvenir que la lisière qui passe sous la corde est toujours dirigée vers le bord extérieur du travail. À la fin du rang, pour tourner, prendre la lisière qui est sous la corde et la tige de métal, la passer par dessus l'autre lisière, repasser en dessous et continuer normalement. (Fig. G) Après deux rangs, le travail présente déjà l'aspect d'une tresse, si cet aspect disparaît, il y a une erreur, (fig. H)



Pour tourner

Figure G



Aspect de la tresse

Figure H

Exécution do patron

Faire 6 rangs de brun, commencer le patron au centre (15 et 16ième corde)

par 2 points de beige, augmenter d'un point à chaque bout pendant 8 rangs. Travailler en brun du bout du tapis au beige, aux deux bouts et de deux côtés consécutivement. Quand le travail des couleurs se rejoignent, faire 4 rangs de beige, répéter le dessin en sens inverse. Faire 6 rangs de brun toujours en tournant aux points beige. Commencer le dessin du centre, à la huitième corde du bout. Même méthode que pour les dessins des côtés. À chaque rang, tasser avec vos doigts le plus possible. Quand vous changez de couleur et au moment de

terminer le travail, coudre les deux lisières ensemble et tourner pour cacher la couture.

Attention à ce que les reprises ne soient pas les unes vis-à-vis les autres, avoir soin de couper le bout des lisières en biais et coudre à la main à point de surjet. Aux changements de couleurs, les coutures sont faites comme pour la finition.

Ce tapis est réversible. Quand il est enlevé du métier, il y a un léger rétrécissement: de 30" au montage, il mesure 28 1/2" une fois terminé»

Devant une mort certaine

Suite de la page 18

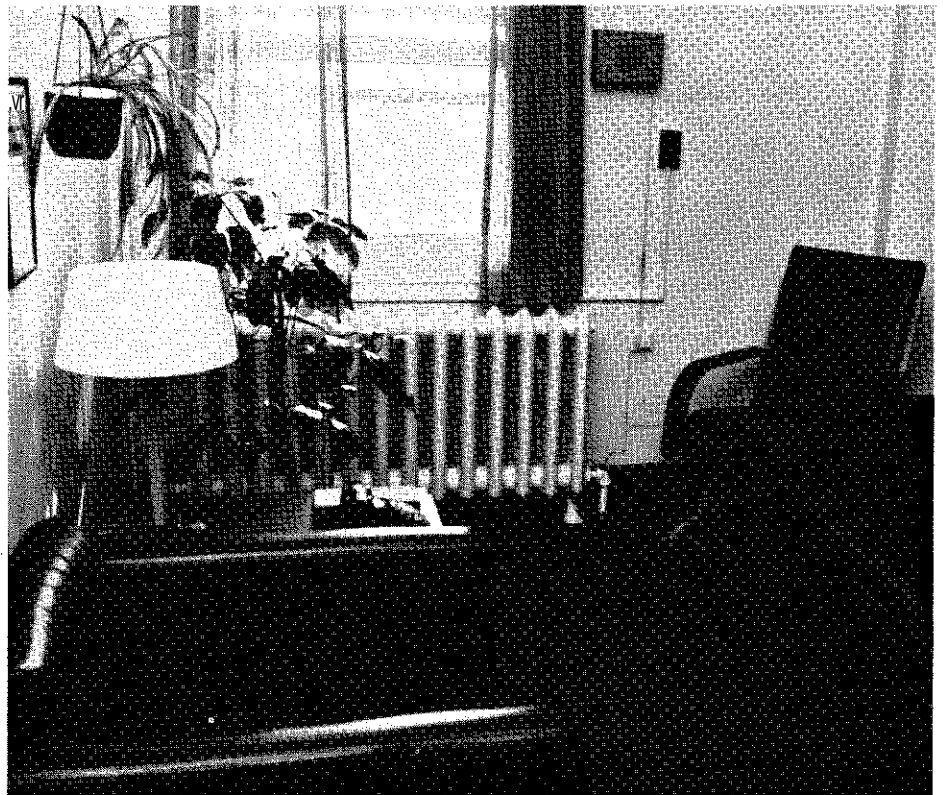
présence répondant aux besoins spirituels des patients.

Ne plus avoir à faire de projet, laisser en plan ceux qu'on avait fait, avoir de plus en plus de difficulté à percevoir la cohérence interne de son "moi" exprime bien faiblement la difficulté de mourir. Car s'il s'agit d'un désinvestissement social et psychologique, on ne le comprend pas davantage après y avoir réfléchi, après l'avoir admis. Cependant, à nul autre endroit, vivre pleinement l'instant présent ne prend un tel sens; quand l'anxiété diminue, l'équipe continue d'offrir une attention particulière aux malades, se permet de les dorloter. Coiffer les cheveux, enjoliver les mains et le visage, faire un massage de confort sont autant d'attentions qui enveloppent le corps mais qui touchent le coeur.

Il s'agit de rendre vivable pour tous un événement bien difficile à admettre; alors sur l'étage, le tapis feutre les allées et venues, les plantes vertes sont apaisantes et les murs couverts de reproductions d'oeuvres d'art offrent d'autres univers à contempler. Les familles sont accueillies jour et nuit. Une cuisinette et deux salons sont mis à leur disposition. C'est dans cette ambiance non conventionnelle que, de part et d'autre, les émotions des grands départs viennent transformer ceux et celles qui les vivent.

Il n'est donc pas étonnant pour l'équipe de recevoir des appels ou des visites des familles lors de la période de deuil. On continue à partager ultérieurement, les bribes d'une expérience difficile à communiquer.

L'Unité des Soins Palliatifs de l'hôpital Notre-Dame offre des soins spéciaux à des patients atteints de cancer en phase terminale. Aucune distinction de race, de sexe, de religion n'est faite dans l'admission des patients à l'Unité;



la seule caractéristique restrictive est l'âge minimum de dix-huit ans. Aucun patient n'est admis à l'Unité contre son gré ou celui de sa famille. Il peut être souvent moins traumatisant de vivre ses derniers moments à la maison et cela est possible quand la famille offre assez de disponibilité, de soutien ou de relève. À Montréal, l'Association d'Entraide Ville-Marie regroupe une vingtaine d'infirmières qui vont soigner les malades à domicile. À Sherbrooke, une équipe consultante multidisciplinaire est en fonction à l'intérieur d'une institution et à Québec, des projets vont dans ce sens.

PALLI-AMI est un organisme à but non

lucratif fondé récemment afin de soutenir l'équipe des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal. L'organisme est chargé de recueillir des fonds qui serviront au perfectionnement du personnel soignant et bénévole, à la célébration des anniversaires des patients ou des grandes fêtes de l'année, aux frais de secrétariat, à l'achat de livres, ou à l'engagement désiré d'un musicothérapeute. Votre sympathie a-t-elle été éveillée par la pertinence ou la qualité de leur travail, avez-vous besoin de renseignements supplémentaires ou désirez-vous les appuyer, vous pourriez alors vous adresser à l'hôpital Notre-Dame de Montréal»

une femme de haute fidélité



simonne monet-chartrand

Par Annette Verge

J'avais lu le premier tome de "Ma vie comme rivière" tout d'un trait. Je l'avais relu et j'avais tellement le goût de lui dire mon admiration et de partager avec elle certaines découvertes: je suis née dans le même petit village que son père et à trois milles de son grand-père. En enfin, me voilà chez-elle le 18 octobre 1982.

Assise au volant de l'auto, je contemple avec émerveillement le coloris des arbres que Michel a plantés. Les montagnes de Saint-Paul d'Abottsford et de Saint-Hilaire se découpent en toile de fond. Je sens tout à coup une présence. C'est Simonne. Elle se glisse sur la banquette près de moi et me parle de ses arbres comme d'enfants chéris. Elle m'invite à passer par la porte avant, car sa petite-fille Maïa dort près de la cuisine. Je pénètre à sa

suite dans ce lieu qui invite aux confidences. J'admire à ses côtés une magnifique verrière offerte par Michel pour la parution, en novembre, du deuxième tome de ses mémoires. Encore sous le charme des vitraux de Chartres et de Bourges, visités en septembre, j'apprécie dans un silence respectueux.

Elle s'installe dans son fauteuil, les jambes allongées, un châle bien serré sur ses épaules frileuses. Simonne souffre du froid depuis sa petite enfance. Les fièvres rhumatismales ont laissé des séquelles sérieuses dans son organisme. L'arthrite la ronge et je sympathise car je partage cette terrible douleur qui se rappelle à nous de façon aiguë et lancinante comme une peine de cœur.

Simonne s'ouvre à moi et j'entre dans l'ambiguïté de son enfance et de son adolescence. Fille et petite-fille de juge, elle écoute les grands discuter et très tôt, elle partage autour de la table familiale, leurs discussions. Chez les Monet, le droit à la dissidence est accordé à tous. La semaine, cependant, il lui faut vivre au couvent, pensionnaire, où le climat rigoriste de l'époque lui attire bien des remontrances. Simonne cependant, est et demeure une

jeune fille travailleuse et aussi rêveuse, ferme et tendre à la fois, fidèle à elle-même, à ses appartenances catholiques et à ses appels intérieurs.

La J.E.C. occupe dès ses 18 ans beaucoup de son temps. L'aisance de la famille la dispense d'un travail rémunéré. Et combien de groupes bénéficieront de sa parole claire, issue d'une pensée logique et bien organisée. Mais un jour, un Oblat de Marie-Immaculée qui, lui, a travaillé très jeune et est venu à la prêtrise sur le tard, fonde la J.O.C. américaine et canadienne en même temps. Le Père Henri Roy est celui qui interpelle Simonne et change son orientation de vie. De causeries données à des jeunes filles de couvents bien cotés, elle ira porter un autre message à de jeunes ouvriers et ouvrières. Intensément imbibée de la richesse culturelle et intellectuelle reçue de sa famille et en même temps consciente à l'extrême du devoir de partager, elle se tourne résolument et définitivement du côté des mal-fichus, des exploités de la classe ouvrière, des marginaux de la société (filles-mères, prisonniers et bien d'autres).

La relation père-fille vécue dans un partage intense lui a ouvert le cœur à des dimensions illimitées. Simonne n'aime pas uniquement Michel, ses sept enfants et ses petits-enfants, elle aime tous les êtres humains en respectant leur différence. Tout son être est tourné vers les autres. Elle le déclare dans son premier livre et elle n'a, à l'époque, que 20 ans: "Je veux être une militante laïque de plein pied, à part entière dans un travail apostolique avec mes propres moyens à inventer" (p. 229). Heureusement, les aumôniers de la J.O.C. avaient l'esprit plus ouvert que bien des prêtres de paroisse.

Ainsi elle peut puiser, dans la bibliothèque de la Centrale catholique, les livres qui vont éclairer son engagement de laïque catholique en quête de ressourcement.

Simonne épouse Michel Chartrand en février 1942. Ils se sont connus au travail dans la J.E.C. et la J.O.C. Ce mariage est fort contesté dans les deux familles et c'est le chanoine Groulx qui acceptera de les marier et baptisera les sept enfants nés de leur union dans les onze premières années. Simonne est la compagne de Michel depuis quarante ans maintenant. La révérence du ton, lorsqu'elle parle de lui, en dit plus long que bien des discours. Elle me guide vers la pièce qu'il a bâtie lui-même pour qu'elle puisse travailler dans la paix, le calme et la beauté. Les fenêtres et le paysage qu'elle offre sont un besoin vital pour Simonne. Une autre pièce a été rajoutée au corps du logis pour que Simonne puisse durant la belle saison admirer les coloris et son beau Richelieu. Les vitraux circulaires suspendus colorent la pièce de leurs chaudes, de rouge, vert, bleu et orangé.

Être épouse, mère, femme engagée bénévolement à toutes les sauces, n'est pas ce qui s'avère le plus facile. On la réclame partout: animer une réunion, donner une conférence, écrire un compte-rendu, présenter une pétition, rédiger un mémoire... "Simonne tu es si bonne là-dedans..." Et elle poursuit ses études encouragée par Michel qui se fait gardien. Elle se renseigne, accumule des connaissances, mais le temps de lire pour le plaisir est très rare. Devenir une mamie, et continuer d'être souvent sur la route pour donner des conférences aux femmes ou aux étudiantes, ou encore être chercheuse pour des émissions de Radio-Canada, demandent des journées de plus de vingt-quatre heures. Malgré des insomnies chroniques, elle cherche du temps. Elle écrit la nuit... je constate la présence du calepin et du crayon près de son lit. La crainte de ne pouvoir terminer les trois tomes qui lui restent à écrire la hante un peu. Son expérience de la souffrance et la maladie qui l'habite lui donnent quelques inquiétudes. Mais elle ne se laisse pas paralyser. Simonne vit à l'extrême les joies et les peines. "C'est ma façon de trouver mon équilibre" m'avoue-t-elle. Mais cette disposition gruge une carcasse déjà tellement fatiguée, un cœur physiquement usé. Elle rend grâce de pouvoir encore se déplacer, écrire.

Ses enfants et ses petits-enfants ont toujours trouvé auprès d'elle secours et assistance. Madeleine fait sa lessive à la cuisine, Maïa dort dans l'autre pièce et le grand petit-fils de dix-huit ans vient lui faire une bise-aurevoir pendant que nous causons. Simonne n'a toujours exigé qu'une chose de ses enfants: "La vérité". Son fils Alain, portant un toast aux époux Chartrand lors de leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, exprimait ainsi le sentiment de toute la famille: "Bravo à vous deux, pour nous avoir laissé la liberté d'être et de faire autrement".

Simonne reste fidèle à elle-même, à ses engagements envers les mal aimés, les méconnus, les rejetés, et cela depuis plus de quarante ans. La cause des femmes reste cependant sa grande préoccupation. L'AFEAS a bien des fois, par le passé, bénéficié de sa clairvoyance. Elle me rappelle comment elle insistait pour que la femme collaboratrice ait un statut reconnu. Elle est toujours membre du cercle de Richelieu.

Si son père était juge sur le banc, Simonne exerce la justice tout près des êtres, dans leur milieu. Elle se préparait à partir pour l'Acadie rencontrer "ses" femmes comme elle dit. Je lui souhaite une longue vie pour qu'elle puisse mener à terme ses écritures. Et surtout pour que Michel, ses enfants, ses petits-enfants et toute la société puissent bénéficier de ce grand cœur qui leur restera fidèle même lorsqu'elle ne sera plus»

Pour mieux se préparer... Suite de la page 12

enregistré d'épargne retraite), mais comme elle n'a pas de revenu, il appartiendra au conjoint de verser pour son épouse, les sommes requises et ceci, en reconnaissance des services rendus. Il faut pour cela que le conjoint ait un revenu suffisant lui permettant de le faire.

Comme vous pouvez le constater, il ne faut pas attendre avec résignation que les malheurs s'abattent sur vous pour réagir. Vous pouvez dès maintenant examiner avec soin votre propre situa-

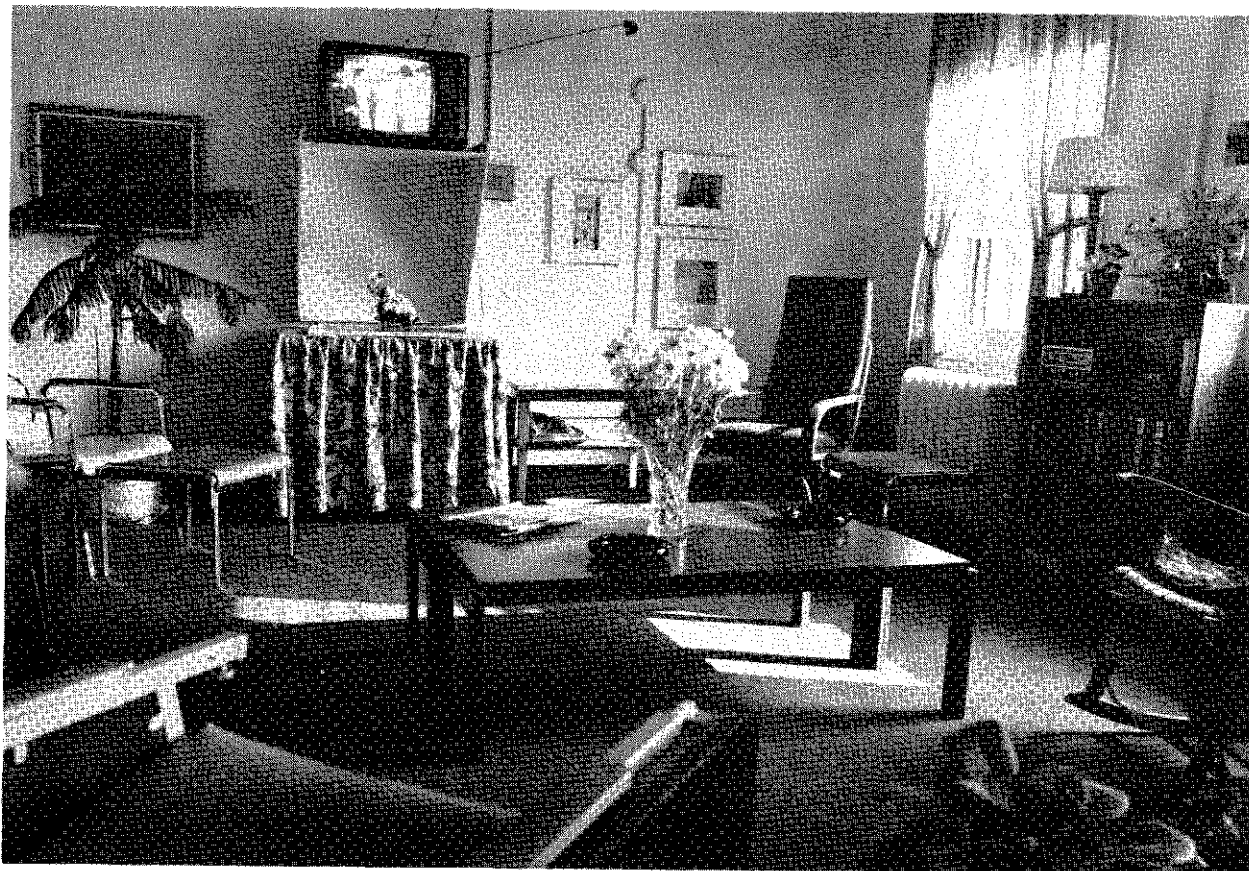
tion légale et financière. Passez en revue, contrat de mariage, assurance-vie, testament, contrats divers. Vous serez ainsi mieux informées et vous pourrez faire, avant qu'il ne soit trop tard, les corrections nécessaires pour vous permettre de mieux traverser les coups durs que vous réserve la vie.

N'oubliez pas, un contrat de mariage ça se change, un testament aussi! N'oubliez pas d'enregistrer votre maison ou votre loyer comme résidence familiale. Meilleure vie!

Références

1. AFEAS, enquête sur les femmes au foyer, 1982
2. CSF, l'amour, l'eau fraîche... et la loi, 1981
3. AFEAS, Dossier Les assurances, janvier 1979
4. Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu, CSF, La condition économique, vol 2, 1978
5. Idem 3
6. Idem 1
7. Ministère de la Justice, Nouveau droit de la famille, 81
8. Idem 2
9. Idem 7
10. Idem 1
11. Idem 1
12. Revue Ma Caisse, sept. oct. 82

DEVANT UNE MORT CERTAINE



Il existe à chaque bout de la vie, un événement des plus déroutants: la naissance et la mort. La mort. Pour essayer d'en escamoter le mystère, dans ce qu'il comporte d'anxiétés et de bouleversements, on tente de le repousser le plus loin possible. Mais ces événements touchent des gens non seulement dans leur corps mais aussi dans leur sensibilité et leur dignité d'être humain. Dans notre société, des personnes atteintes de cancer traversent une phase dite terminale et la médecine curative, confrontée à cette réalité, perd doucement son emprise pour déborder sur les autres dimensions.

Par Nicole Morin-Marier

Une femme-médecin, Elizabeth Kubler-Ross, attentive aux besoins globaux de ses patients, a proposé, depuis une quinzaine d'années, d'humaniser un processus qu'on ne peut plus arrêter. Poursuivant la même ligne de pensée, St-Christopher, en Angleterre, est devenu un point de référence mondial en ce qui concerne les soins palliatifs. À Montréal, depuis huit ans, l'hôpital Royal Victoria s'en est inspiré et l'hôpital Notre-Dame, le premier dans le monde francophone, a ouvert il y a trois ans et demie, une unité de soins palliatifs.

Dans nos pays occidentaux où la science médicale est orientée vers la guérison, la simple acceptation de l'échec en milieu hospitalier est déjà révolutionnaire. Mais il y a plus: en changeant d'orientation, les différentes spécialités découvrent une

nouvelle vocation dans le soulagement le plus complet possible des douleurs physiques et morales du patient. Il y a trois ans et demie, à l'hôpital Notre-Dame, cherchant à répondre aux besoins qui se manifestaient dans le milieu, une équipe multidisciplinaire comprenant médecins, infirmières, psychiatre, physiothérapeute, travailleuse sociale, aumônier et bénévoles, s'est regroupée, forte d'une foi qui les porte encore, afin d'apporter soins et réconfort aux patients et afin d'offrir un support aux familles.

Savoir, sans rémission possible, que la vie s'achèvera sous peu déclenche toute une série de réactions intérieures: colère, dénégation, marchandage, dépression, acceptation, et l'équipe doit s'habituer à manoeuvrer à travers toute la gamme des peurs: peur de l'inconnu, peur de la solitude, de la

douleur, de la tristesse, peur de la perte du corps, de la perte du contrôle de soi, peur de perdre son identité, celle de régresser. Un tel balayage d'émotions ne laisse subsister que l'essentiel.

C'est pourquoi l'équipe, qui se veut aidante, fonde son travail sur l'amour inconditionnel; elle adopte une attitude positive, offre une présence constante à travers le personnel soignant et le relais de bénévoles et essaie, par l'écoute active, de sécuriser de toutes les façons possibles. Pour y arriver, un contrôle constant de la douleur est nécessaire. Ainsi à chaque jour, sans acharnement toutefois, on cherche à adapter les différentes médications possibles. La travailleuse sociale peut encore aider à vivre certaines situations familiales et l'aumônier assure une

Suite à la page 15

LE RECRUTEMENT ET SES LENDEMAINS

Par Jeannine R. Bouvet*

Au moment où j'écris ces lignes (fin octobre), toutes les espérances me sont permises... croyant encore en une commune volonté de votre part, de faire un succès de cette campagne 1982-83.

L'AFEAS vous sait gré de tout ce que cette étape indispensable pour la vie et la survie de notre mouvement vous a demandé d'imagination, de ténacité et de travail!

L'enthousiasme déclenché par le congrès "Vers une meilleure qualité de vie", l'intérêt et la crédibilité accordés à l'AFEAS par les médias, les nombreuses conférences de presse sur la recherche Femmes au foyer, nous ont aidé grandement à vendre une image intéressante, attirante de l'AFEAS. Nous pouvons affirmer qu'au niveau du public, l'impact a été considérable! Et il faut ajouter à cette liste déjà impressionnante, quelques colloques "Moi j'travaille, c'est pas pareil" réalisés dans quelques régions, faisant appel eux aussi à l'importance du regroupement et à la solidarité de toutes les femmes.

Puisse tous ces moyens utilisés et ces efforts déployés, dire à tous et à toutes, la qualité de nos actions, de notre programme, de nos projets... et de ce fait, susciter l'adhésion de beaucoup de femmes à l'Aféas.

Des nouveaux membres, nous en accueillons chaque année, environ 8,000... et nos effectifs restent les mêmes d'année en année. Conclusion: nous en perdons autant... Quelle grande famille nous serions, si elles étaient toutes là!

Un sondage en vue de contrer ce problème, nous révélait que certaines retournaient aux études, d'autres au travail, d'autres trouvaient les réunions trop chargées... d'autres n'ont pas été contactées... d'autres ne se sentaient pas acceptées...

Ensemble, que devons-nous faire pour favoriser l'implication de nos membres à court et à long terme.

Dans chaque cercle, dans chaque région à chaque mois, il va falloir développer le sentiment de la solidarité, de l'appartenance...

Voici, un petit "listing" de mes suggestions:

L'Accueil... en tout temps.. Vous y aviez pensé...

Connaître son monde (ex: fiche membre Aféas) scolarité, expérience, aptitudes, motivations...

Susciter leur implication: prudence face au dosage...

C'est vrai qu'il y en a qui disent: "Je ne veux pas de "job"... mais il y en a qui disent: "si je ne fais rien, ça ne m'intéresse pas"...

Respect du cheminement de chacune... école de formation... droit à l'essai, droit à l'erreur, droit de reprise... droit à l'indulgence...

Partage des tâches... moyen de formation... développe le sentiment d'appartenance. Une petite tâche à chacune au cours de l'année... Formidable. Nous avons connu des mandats d'un an... pourquoi, au sein des

comités, ne connaîtrions-nous pas des mandats d'un mois?...

Formation... Que diriez-vous, d'une soirée d'information spéciale pour les nouvelles (et autres)?... Connaître l'Aféas, son origine, ses buts et objectifs, ses structures, ses réalisations... ses mémoires, ses dossiers importants, ses projets (prêter les dossiers du cercle aux intéressées) Recueillir leurs attentes... Insistons-nous assez pour faire participer ces membres à des sessions... journées d'étude... Congrès... leur faciliter la tâche (défrayer certains frais, si possible..)

Esprit ou la Lettre... serions-nous trop rigides?... Serions-nous des maniaques des structures... de la procédure, au détriment des valeurs à véhiculer? des sentiments à développer?... des liens à créer?

L'Aféas, je vous le concède, est un mouvement beaucoup plus exigeant que d'autres, mais, combien plus formateur, enrichissant! Ce qui ne signifie pas, austère. Il est primordial que la poursuite de notre travail s'accomplisse sous le signe de la détente, de l'amitié, de la solidarité.

J'é mets le vœu, que ces éléments de solution, à notre problème d'effectifs, et ceux qui ont surgi dans votre tête en me lisant, fassent qu'à partir de cette année, nous entreprenions une marche ascendante! Vous avez trouvé la conclusion avant moi... "S'unir pour progresser"...

* responsable provinciale du comité publicité-recrutement

FEMMES AU

QUI ÊTES-VOUS?

Trente minutes d'information sur l'AFEAS et la recherche "Femmes au foyer", à la télévision communautaire. Cette émission sera présentée à quatre reprises en janvier, aux abonnés des systèmes de câblodistributif faisant partie du réseau Inter-Vision, canal 9' mardi le 18 à 17:30 heures, jeudi le 20 à 14:30 heures, vendredi le 21 à 20:30 heures et dimanche le 23 à 22 heures,

Au cours de cette émission enregistrée au Télécable des Mille Îles, dans le cadre de la série hebdomadaire "Parole aux femmes", l'animatrice, Claudette Poisson, s'entretient avec Michelle Ouellet, vice-présidente de la région Montréal-St-Jérôme-Outaouais et Louise Coulombe-Joly, vice-présidente provinciale. Mentionnons que cette série "Parole aux femmes" est une initiative du cercle AFEAS de Terrebonne.

Passez le message, dites-le aux abonnés du câble, c'est un excellent moyen de faire connaître à la population notre recherche "Femmes au foyer".



Christiane Bérubé-Gagné
présidente générale



Louise Coulombe-Joly
première vice-présidente



Lise Paquette
deuxième vice-présidente

Que 1983 la joie profonde, la paix intérieure, la fierté du travail collectif. Que notre action commune» soutenue par l'enthousiasme et la persévérance, nous permette de découvrir le du partage dans le bonheur comme dans la peine. Qu'aucune amertume ne nous empêche de vivre pleinement et d'aimer la vie. Puisseons-nous trouver, de nos familles, support, compréhension et tendresse.

Les membres du Conseil Exécutif provincial



Marie-Claire Lussier
conseillère



Gabrielle Berjei
conseillère



Luce Ranger-Foi
conseillère